



NIVEAU E1 OPÉRATEUR PELLE HYDRAULIQUE **CONDUCTEUR D'ENGINS DE NIVEAU 1**



Durée
15 jours



Date début prochaine
session
24/06/2024



Nb places dispo.
1 place restante



Langue
FR



LIEU DE LA FORMATION

IFSB
Référence : E3007
Formateurs : Les formateurs de l'IFSB.
Effectif max : 5 participants
Langue : FR
Tarif : 10.100,00 € HTVA



ACCÈS AU LIEU DE FORMATION

INSTITUT DE FORMATION SECTORIEL
DU BATIMENT SA.

PUBLIC CIBLÉ

Ouvrier Ed des entreprises du Bâtiment et des Travaux Publics

OBJECTIF

Le niveau de base E1 permettra aux futurs participants d'acquérir les connaissances et compétences de base relatives à la sécurité, à la conduite de l'engin, à la maintenance avant pendant et après l'emploi, à la mise en situation de production avec notamment les techniques de terrassement, le creusement de tranchées, la création de fosses, le talutage et la manutention ainsi que les changements d'outils.

De plus, l'approche pédagogique développée permet aux entreprises de définir les travaux spécifiques qu'ils réalisent et ainsi adapter la formation à leurs besoins. Le stagiaire recevra donc une formation qui répond aux souhaits de son entreprise.

CONTENU DE LA FORMATION

Contenus adaptés au Contrat Collectif des professions concernées ainsi qu'aux besoins des entreprises.

A. RAPPELS DES PRESCRIPTIONS DE SECURITE

(3 jours)

- Technologie des engins de chantier
- Les prescriptions réglementaires
- La signalisation
- Les manœuvres
- La connaissance de l'engin
- Les responsabilités de l'opérateur
- Des notions de mécanique et de maintenance
- Les règles de conduite.

B. MISE EN SITUATION DE PRODUCTION

(12 jours)

Le stagiaire abordera les bases des techniques suivantes :

- Le terrassement pleine masse
- Le terrassement routier
- La pose de réseaux
- Les travaux « Bâtiment »
- Le talutage
- Les fossés
- La mise en œuvre de la benne preneuse
- La manutention
- Le changement d'équipement.

Cette formation inclue l'attestation à la conduite en sécurité Pelle et Chargeur suivant la recommandation de l'association assurance accident (AAA).

PRÉ-REQUIS DE RECEVABILITÉ DE L'INSCRIPTION

- Le stagiaire doit avoir 18 ans au moins.
- En inscrivant le salarié à cette formation, l'employeur s'engage à ce qu'il soit apte médicalement. L'IFSB décline toute responsabilité en cas de fausse déclaration.

PÉDAGOGIE

Au départ de situations issues de chantier, le stagiaire mettra en oeuvre, avec une autonomie mesurée et des explications et démonstrations adaptées, les différentes tâches d'un opérateur engin de chantier faisant référence au Contrat Collectif du niveau concerné et aux prescriptions réglementaires fixées par l'Association d'Assurance contre les Accidents (AAA).

De plus, la formation mettra en oeuvre 1 engin / 1 stagiaire. Cette approche pédagogique permet une formation individualisée et adaptée aux besoins des entreprises.

VALIDATION DE LA FORMATION

A l'issue de la formation, une évaluation permettra de mesurer, tant en technologie qu'en pratique, le niveau des acquis de chaque stagiaire en prenant en compte:

- La qualité technique de la réalisation
- Le niveau d'autonomie dans la réalisation
- Le temps de la réalisation
- La capacité de se contrôler et l'analyse des défauts et points forts constatés.